

## Climat : Ecolo présente une loi et invite les autres partis

### ENVIRONNEMENT Vu l'urgence, Jean-Marc Nollet veut bétonner avant les élections

- Ecolo relaie à la Chambre la proposition de loi rendue publique par des juristes.
- Les verts demandent l'urgence et un vote avant la fin de la législature.

Les choses n'ont pas traîné. Quelques heures à peine après la présentation d'un texte « *clef sur porte* » de loi climat par une série d'académiques (*Le Soir* du 02/02), Ecolo fait sienne la proposition. Vendredi après-midi, Jean-Marc Nollet et Meyrem Almaci, présidente de Groen, ont déposé au greffe de la Chambre le texte quasiment identique des juristes spécialisés. Ils demandent que l'assemblée décide de l'examiner et de le voter dans l'urgence – avant la fin de la législature et les élections du 26 mai prochain.

Le texte est ouvert aux signatures des autres partis. « *Les partis traditionnels n'ont plus d'excuses*, dit le coprésident d'Ecolo. *Tous les jeudis, les jeunes exigent des actes. Les professeurs d'université ont rédigé les articles de loi qui traduisent cette exigence. Aux politiques, maintenant, de s'engager et de voter. Un texte de loi peut être signé par dix parle-*

*mentaires, il reste donc huit autres places. Je lance un appel pour que l'ensemble des partis démocratiques se rendent très vite au greffe du Parlement pour le co-signer* ».

#### Gagner du temps

Le texte prévoit que les émissions belges de gaz à effet de serre devront baisser de 95 % en 2050 et d'au moins 55 % en 2030 par rapport à 1990. Ces chiffres sont « *tirés de la résolution adoptée par tous les parlements belges l'an dernier* », rappelle Nollet. La proposition fixe également un objectif 100 % renouvelables en 2050 (au moins 32 % d'ici 2030). Et prévoit d'améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 53 % d'ici 2050. Outre des objectifs et des trajectoires qui deviendront contraignants pour le fédéral et les Régions, le texte prévoit la fixation de budgets carbone, éta-

blit un comité scientifique indépendant qui conseille et contrôle le politique de même qu'un rendez-vous annuel au cours duquel les gouvernements devront rendre des comptes en public.

« *Le calendrier est serré, on le sait*, dit Nollet, *mais les jeunes exigent des actes, plus des paroles. Jose espérer que les partis traditionnels sont conscients de l'enjeu et des engagements qui sont demandés. Si l'urgence est acceptée, tout peut être voté avant*

*la dissolution des chambres. Après l'adoption de la loi, il y aura tout un champ pour prendre des mesures* ».

Possible de décrocher une double majorité (majorité dans chaque groupe linguistique et deux tiers à la Chambre), dans la configuration actuelle ? « *J'ai fait les calculs : Ecolo-Groen et les partis traditionnels, cela fait 60 sur 63 du côté francophone, 51 sur 87 du côté flamand. Au total 111 sur 150 ; on obtient les deux tiers* ». Le PTB est aussi le bienvenu. Exit la N-VA, le Vlaams Belang, Hendrik Vuyse, Veerle Wouters et le Parti populaire.

#### Une configuration favorable

Pourquoi aller vite ? « *Cela constituera un engagement irréversible qui s'appliquera aux prochains gouvernements. Les paroles et les engagements pré-électoraux, c'est important mais je rappelle que le MR a renié certains de ses engagements pris avant la formation de l'actuel gouvernement comme le fait de ne pas gouverner avec la N-VA ou de ne pas pratiquer de saut d'indez. Par ailleurs, on n'est pas sûr*

*de disposer de l'actuelle configuration parlementaire après les élections de mai prochain. Les choses pourraient devenir plus compliquées si l'accord d'un prochain gouvernement prévoit des objectifs moins ambitieux que*

*ceux de la proposition de loi que nous déposons* ».

Le texte préparé par les juristes ne nécessite pas de réforme de la constitution. « *C'est une de ses forces. C'est un formidable levier, un accélérateur de solutions, qui nous dispensera de devoir sans cesse justifier pourquoi nous demandons des mesures en faveur du climat comme j'ai dû le faire dans le gouvernement auquel j'ai participé naguère* ».

On lui fait quand même remarquer qu'améliorer les procédures c'est bien, mais que s'entendre sur le fond, c'est mieux. Et qu'actuellement, il y a des désaccords au sein du monde politique et entre entités. Si l'âne ne veut pas aller à la fontaine, peut-on le forcer à boire ? « *Croyez-vous un seul instant que les dizaines de milliers de familles qui se sont mobilisées, les 30.000 jeunes, et tous les autres qui se mobiliseront encore vont accepter que l'âne des partis traditionnels n'aille pas à la fontaine ? Si c'est le cas, moi je vous prédis qu'ils vont amener la fontaine à l'âne !* »

La balle est donc dans le camp des autres partis, insiste Nollet. « *Et je rappelle que le vote sur la question de l'urgence a lieu un jeudi* », sourit-il. Jour des manifestations des jeunes pour le climat... ■

MICHEL DE MUELENAERE

## politique « C'est le système qui doit changer »

La proposition de loi climat présentée par les verts est un élément d'un triptyque plus ample. Si elle fixe les objectifs, les propositions budgétaires remises au Bureau du Plan dessinent le financement. Et dix « *mesures prioritaires* » répondent au « *comment faire ?* ». « *Chaque parti a dû déposer un programme budgétaire au Plan. Nous aimerions que chaque parti dépose un programme climatique. Voici le nôtre* ». Ce sont, assure Jean-Marc Nollet, des propositions « *puissantes, structurantes, basculantes* ». Le point de départ ? « *On ne peut plus se contenter d'ajuste-*

*ments à la marge, martèle-t-il. Ce qui doit changer, c'est le système lui-même. C'est difficile, je peux le comprendre. Le principal changement, c'est d'accepter qu'il y a des limites. Jusqu'à présent, les partis traditionnels vivaient dans un système sans limite. Moi, je dis : c'est la Terre qui donne les limites.*

*S'il n'y a pas assez de ressources, il faut en restreindre l'usage. Et il faut tenir compte d'autres limites : comme la stabilité du système climatique, ou la capacité d'encaisser la pollution* ».

#### Une société plus ouverte

Pas de retour au Moyen-Age : « *On va vers une société différente, plus ouverte, où les temps seront libérés et pourront se partager avec les proches, la famille, pas exclusivement au boulot. Une société où les liens compteront plus que les biens, où la propriété sera remplacée partiellement par l'utilisation* ». Une vie moins contraignante, jure le coprésident d'Ecolo : « *Demandez à ceux qui ont choisi les transports en commun ou le vélo s'ils s'en portent moins bien* ».

Les propositions d'Ecolo, affirme Nollet, permettront d'atteindre les objectifs fixés dans la

loi climat. Leur financement ? Il est assuré, dit-il, par les mesures présentées au Bureau du Plan : globalisation des revenus en ajoutant à la déclaration d'impôt les revenus financiers, lutte efficace contre la grande fraude fiscale, cotisation de crise selon un barème progressif pour les patrimoines supérieurs ou égaux à 1 million d'euros, impôt sur les patrimoines supérieurs à 1 million d'euros, crédit d'impôt sur les bas salaires, taxe sur le kérosène, fin des subventions aux voitures de société...

Les priorités pourraient paraître un peu vagues. « *Derrière, nous avons une batterie de textes*

concrets », dit le co-patron d'Ecolo. Qui acceptera de suivre le mouvement ? « J'ose espérer que les discours récents des partis traditionnels ne sont pas que des propos préélectoraux et que le jour où on se mettra autour de la table pour former des majorités, l'attitude sera en phase avec ce qui au-

ra été dit pendant la campagne.

Aucun parti ne propose ces dix mesures. Mais chaque parti prend au moins 1, 2 ou 3 des points qui sont là. Mais nous voulons les dix, plus question de travailler à la marge ». Mais, remarque-t-on, la Belgique reste terre de compromis... « Si la loi

climat est votée, tout qui refuse une de ces dix mesures devra en proposer une autre qui conduit aux mêmes effets en termes de réduction du CO<sub>2</sub>. Nous resterons toujours ouverts sur le chemin, mais déterminé sur l'objectif ».

Et en tout cas, conclut Nollet, « la question de la redistribution est centrale dans la transition éco-

logique et solidaire. Nous voulons sortir de ce système qui cherche à maximiser le profit de quelques-uns au détriment du bien-être du plus grand nombre. La justice redistributive est au cœur des propositions que nous avons déposées ». ■

M.d.M.

## POLITIQUE

### Dix propositions pour le climat

1. investir 7 milliards dans les transports en commun.
2. isoler les maisons grâce à des primes, des prêts à taux zéro pour faire baisser la facture de 30 %.
3. fermer les centrales nucléaires, développer les renouvelables jusqu'à 100 % de renouvelables en 2050.
4. soutenir l'agriculture biologique, développer les circuits courts : 100 % bio en 2030.
5. entrer dans une véritable économie circulaire, lutter contre les pollutions liées à l'obsolescence programmée (étendre la garantie de 2 à 5 ans).
6. gratuité « ciblée » des transports en commun pour les jeunes de moins de 25 ans et les chômeurs.
7. multiplier les pistes cyclables, les autoroutes vélos, les sites propres pour les bus, les véhicules partagés.
8. réduire à 6 % la TVA sur les vélos, trottinettes, etc., taxer le kérosène, sortir des « voitures-salaires ».
9. un espace vert à moins de 300 mètres de chaque habitation, arrêter l'étalement urbain, élargissement du ring, construction de nouvelles autoroutes.
10. adopter une loi climat.

## ANALYSE

### Profiter des vents favorables

En bon volleyeur, Jean-Marc Nollet sait quand il faut prendre son envol pour asséner le smash qui déstabilisera l'équipe adverse. Ce n'était pas le but, mais les juristes lui ont transmis un ballon qu'il ne pouvait rater. Les autres partis saisiront-ils la balle au bond ? Le faire serait montrer qu'on a entendu la voix des manifestants pour le climat. Mais ce serait aussi un cadeau en or à Ecolo, démontrant que le vert reste la référence sur ces questions. Dimanche, le parti socialiste trouvait « saugrenu » qu'Ecolo se positionne aussi rapidement : « La précipitation ne facilite pas le consensus ». Le PS veut auditionner les juristes en commission, créer un groupe de travail, voire une commission mixte. Un texte pourrait être adopté d'ici la fin de la législature, jure-t-on. Le CDH propose que les chefs de groupe en discutent « pour avancer sur base du travail des académiques ».